



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question 2023-GC-92

Forum Fribourg, une stratégie uniquement focalisée sur la rentabilité ?

Auteurs :	Wicht Jean-Daniel / Clément Christian
Nombre de cosignataires :	0
Dépôt :	29.03.2023
Développement :	---
Transmission au Conseil d'Etat :	30.03.2023
Réponse du Conseil d'Etat :	29.08.2023

I. Question

Dans notre quotidien fribourgeois *La Liberté* nous prenons connaissance de la suite - sans fin - du feuillet « Forum Fribourg ».

Ce centre d'expositions et de manifestations fait parler de lui depuis de longues années. Le Conseil d'Etat, en tant que propriétaire à 47.4 %, a été interpellé régulièrement afin de savoir ce qu'il souhaitait entreprendre pour que ce centre, le seul permettant l'organisation de grandes expositions ou manifestations dans notre canton, puisse continuer de participer à l'essor économique et touristique du canton de Fribourg.

Dans une question parlementaire le Conseil d'Etat répondait le 1er décembre 2020 : « Le Conseil d'Etat est convaincu que Forum Fribourg répond à un besoin et participe à l'essor économique et touristique cantonal et régional ». Un sondage réalisé durant l'été 2020 révélait les avis unanimes des partenaires de l'économie fribourgeois appelant au maintien d'une telle infrastructure.

A la réponse d'un postulat de deux des signataires de la présente question, le Conseil d'Etat affirmait : « S'agissant des grands événements, l'association est chargée d'évaluer dans quelle mesure Forum Fribourg pourra encore les accueillir de façon sporadique, en tenant compte d'une diversification des activités et de la réaffectation de surfaces actuellement sous-exploitées ». Les résultats de ces analyses sont attendus pour la seconde partie de l'année 2022 ». Dans le rapport final de ce postulat le Conseil d'Etat écrivait : « D'autre part, les réflexions de l'association porteront sur la mise à disposition, à titre temporaire, de surfaces pour des manifestations sporadiques de grandes manifestations (jusqu'à 10 000 participants), en marge d'autres activités permanente permettant d'accroître fortement de taux d'occupation de la halle 1 à futur ». Visiblement cette mise à disposition n'est plus possible, puisque que nous apprenons que Forum Fribourg ne sera plus en mesure d'accueillir le Forum des métiers « START » en 2025 car, à la suite d'un changement de stratégie, l'entier de la halle, nécessaire à l'organisation de cette exposition, est réservé à des activités ludiques !

Aujourd'hui nous avons le sentiment que le parlement de notre canton a été induit en erreur par les différentes réponses et prises de position du Conseil d'Etat.

Alors même que nous allons vers une pénurie de main-d'œuvre, l'outil permettant de recevoir les jeunes des CO disparaît et les solutions envisagées ne sont pas optimales pour les exposants. Ces derniers, des associations de métiers à but non lucratif, engagent des montants importants pour offrir aux jeunes fribourgeois une vitrine des professions.

Par ailleurs, plusieurs grandes manifestations, de portée nationale, annoncent leur dernière exposition à Forum Fribourg. C'est un véritable gâchis et visiblement le Conseil d'Etat n'a pas compris que même si Forum Fribourg n'est pas rentable, il faut l'accepter comme un investissement pour promouvoir notre canton !

Dès lors nous posons les questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat a mis sur pied, en 2022, un groupe de travail chargé de déterminer la stratégie la plus adéquate quant à l'avenir de Forum Fribourg. Quels sont les résultats de l'analyse de ce groupe de travail ?
2. Est-ce que le Conseil d'Etat pense sérieusement que les nouvelles activités de jeux de loisirs prévues à Forum Fribourg apporteront des retombées économiques importantes pour notre canton et une offre touristique intéressante et indispensable ?
3. Quelles sont les solutions du Conseil d'Etat pour loger le Forum START des métiers sur un seul et unique site sans péjorer la dimension des stands et la qualité de la présentation des métiers ?
4. Alors que Fribourg se situe idéalement à la frontière des langues à côté d'un axe autoroutier d'importance nationale, le Conseil d'Etat estime visiblement avec sa nouvelle stratégie qu'il n'est pas utile de proposer dans notre canton un lieu permettant d'accueillir de grandes manifestations nationales. Serait-ce uniquement pour des questions financières ? Si non, pourquoi ?

II. Réponse du Conseil d'Etat

A titre préliminaire, le Conseil d'Etat renvoie au contenu de son rapport sur postulat [2020-GC-188](#) du 21 décembre 2021 intitulé « Centre d'exposition Forum fribourg ». Il y faisait mention que, s'agissant de la stratégie à moyen/long terme pour le centre d'exposition, un mandat avait été donné à l'Association Forum Fribourg/Granges-Paccot (nouvelle exploitante de l'infrastructure), en vue de procéder à une analyse des options envisageables, notamment pour la halle 1, en termes de réaffectation. Cette évaluation devait intégrer d'une part le maintien de surfaces à la disposition de manifestations de faible et de moyenne ampleur, de façon permanente (halles 3, 4 et 6).

L'association a également été invitée à examiner la mise à disposition, à titre temporaire, de surfaces pour des manifestations sporadiques de grandes manifestations (jusqu'à 10 000 participants), en marge d'autres activités permanentes.

Courant 2022, l'association susmentionnée a rendu son rapport à la société Agy Expo SA, propriétaire de Forum Fribourg. Il en ressortait qu'en cas de statu quo sur le mode d'exploitation du centre d'exposition, un déficit moyen annuel à hauteur d'environ 230 000 francs demeurerait inévitable. Cette variante intégrait un loyer annuel de 300 000 francs à verser au propriétaire, dans l'optique de permettre à celui-ci de disposer d'un minimum de moyens pour entretenir l'infrastructure.

La seconde variante étudiée se fondait sur les recommandations issues de l'audit externe effectué au mois de novembre 2019, sur mandat des deux actionnaires d'Agy Expo SA, soit l'Etat et la Banque cantonale de Fribourg. Pour rappel, cet audit révélait qu'en fonction du locataire et du loyer, la valorisation de Forum Fribourg pouvait varier de manière exponentielle et que son fort potentiel

était à l'époque inexploité. Il indiquait que des opportunités existaient notamment dans la diversification et le développement de nouvelles activités (Centre cantonal de congrès, de sports et de loisirs), dans le potentiel d'utilisation accrue de Forum Fribourg et dans la valorisation avec un nouveau projet et un nouvel exploitant.

Sur cette base, l'Association Forum Fribourg/Granges-Paccot a constaté qu'une réaffectation du centre d'exposition en un centre de congrès et de loisirs, permettrait d'atteindre une situation bénéficiaire en pleine exploitation, tout en versant un loyer de 800 000 francs au propriétaire. Cette variante intégrait d'une part le maintien de surfaces à la disposition de manifestations de faible et de moyenne ampleur, offrant jusqu'à 1200 places assises et 1800 places debout, de façon permanente (halle 4) et, d'autre part, la mise à disposition des halles 1 et 6 pour des activités de sports et de loisirs.

Consultée au mois d'août 2022, l'assemblée générale de la société Agy Expo SA a validé le principe d'une réaffectation de Forum Fribourg selon la seconde variante présentée par l'Association Forum Fribourg/Granges-Paccot. Après un appel à projets réalisé durant la fin de l'année 2022, l'association a donc proposé au propriétaire de consacrer les deux tiers de la halle 1 (env. 7000 m²), ainsi que la halle 6, à des activités permanentes de sports et de loisirs. Quant aux surfaces restantes, soit un tiers de la halle 1 (halle 1A; env. 2200 m²), ainsi que les halles 3 et 4, elles resteront à la disposition des expositions et autres manifestations (congrès, etc.). Cette variante tient compte du fait que les parties de l'infrastructure générant le plus de retombées touristiques, économiques et financières sont la halle 1A et la halle 4.

Sur la base de l'analyse des locations passées, cette variante permettra d'assurer l'accueil de 90 à 95 % des manifestations actuelles à Forum Fribourg, et ainsi de payer un loyer substantiel au propriétaire Agy Expo SA. Ce dernier pourra dès lors entreprendre des travaux de rénovation nécessaires, notamment en vue d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

Cela étant dit, le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions des députés Wicht et Clément :

- 1. Le Conseil d'Etat a mis sur pied, en 2022, un groupe de travail chargé de déterminer la stratégie la plus adéquate quant à l'avenir de Forum Fribourg. Quels sont les résultats de l'analyse de ce groupe de travail ?*

Comme indiqué en introduction, la stratégie applicable à Forum Fribourg a fait l'objet de plusieurs analyses, par le biais d'un audit externe réalisé en 2019 et par l'Association Forum Fribourg/Granges-Paccot en 2022. Ces analyses démontrent clairement qu'une réaffectation partielle de l'infrastructure pour des activités permanentes est nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité d'exploitation de cette dernière, tout en permettant de la rénover.

- 2. Est-ce que le Conseil d'Etat pense sérieusement que les nouvelles activités de jeux de loisirs prévues à Forum Fribourg apporteront des retombées économiques importantes pour notre canton et une offre touristique intéressante et indispensable ?*

Jusqu'à ce jour, les grands événements ayant eu lieu à Forum Fribourg n'ont, dans leur grande majorité, probablement pas apporté de grande plus-value à l'offre touristique du canton. Or la réaffectation du centre permettra une très nette amélioration de la fréquentation de ce dernier, notamment durant la semaine. Celle-ci générera les retombées économiques nécessaires à son exploitation et à sa rénovation.

3. *Quelles sont les solutions du Conseil d'Etat pour loger le Forum START des métiers sur un seul et unique site sans péjorer la dimension des stands et la qualité de la présentation des métiers ?*

L'Association Forum Fribourg/Granges-Paccot a déposé deux projets auprès des organisateurs de START ! qui permettent d'accueillir dans de nouvelles conditions les prochaines éditions de la manifestation. Si les halles de Forum Fribourg ne peuvent accueillir l'intégralité de l'événement, une option incluant d'autres lieux du plateau d'Agy a également été proposée, par confort pour les visiteurs.

En date du 17 juillet 2023, le comité de l'Association START ! a décidé de confirmer l'organisation du forum des métiers sur le site unique de Forum Fribourg en 2025, ce qui impliquera effectivement une réduction des dimensions des stands d'environ 20 à 30 %. Quant à l'édition 2027, elle aura lieu à Bulle, dans le centre d'exposition Espace Gruyère. Le Conseil d'Etat constate donc que, malgré la réaffectation de certains des locaux de Forum Fribourg, l'organisation de grandes manifestations demeure réalisable dans cette infrastructure.

4. *Alors que Fribourg se situe idéalement à la frontière des langues à côté d'un axe autoroutier d'importance nationale, le Conseil d'Etat estime visiblement avec sa nouvelle stratégie qu'il n'est pas utile de proposer dans notre canton un lieu permettant d'accueillir de grandes manifestations nationales. Serait-ce uniquement pour des questions financières ? Si non, pourquoi ?*

Tout d'abord, il sied de relever que, grâce à l'axe autoroutier, Forum Fribourg accueille et accueillera toujours des congrès nationaux et des manifestations réunissant plusieurs centaines de personnes pour plusieurs jours. Les retombées économiques de ces événements sont conséquentes, en particulier pour l'hôtellerie dans la région et le carnet de réservation du Forum Fribourg est rempli longtemps à l'avance.

Par contre il est difficile de comprendre à quelles « grandes manifestations nationales » les dépositaires de la présente question font référence : on constate en effet que la demande pour l'organisation de manifestations de (très) grande envergure est en constante régression. La tendance est en effet à la réduction des formats, rendue nécessaire en raison des contraintes liées aux concepts de circulation (surcharge du trafic, manque de stationnement, etc.) et aux nuisances sonores. Actuellement, le centre d'exposition de Forum Fribourg est néanmoins rempli, le chiffre d'affaires et les résultats financiers étant au rendez-vous. Quant à la question « *Serait-ce uniquement pour des questions financières ? Si non, pourquoi ?* », le Conseil d'Etat peut y répondre évidemment par la négative. Il s'agit avant tout d'adapter l'offre à la demande, soit un principe de base, sur lequel s'appuie toute vision à long terme pour l'exploitation d'une telle infrastructure.